

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 19 juin 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 12 juin 2025

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard (arrivé à 19h05), Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. PLASSARD Jean-Michel, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 41

Excusés : M. GROSDENIS Henri, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles remplacé par M. PLASSARD Jean-Michel, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. LAMARQUE Michel, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. GROSDENIS Henri à Mme VAGINAY Hélène, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. HERTZOG Etienne, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CHATRE Murielle (La Benisson Dieu).

N°2025/N°123

OBJET : MODIFICATION DE LA GRILLE DES REMUNERATIONS DES ANIMATEURS EN CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF DE L' ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Madame Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge de la Cohésion sociale, rappelle que Charlieu Belmont Communauté gère en régie direct un accueil de loisirs sur le secteur de l'ex canton de Belmont de la Loire. Pour ce faire des animateurs sont recrutés en contrat d'engagement éducatif sur les mercredis et les périodes de vacances scolaires. Ceux-ci sont rémunérés sur la base d'une grille de rémunérations fixée par le conseil communautaire (délibération 2023/n°100 modifiée fin 2024).

A partir du 1er mai 2025, le salaire minimum des contrats CEE est revalorisé (décret 2024-1151 du 4 décembre 2024) pour atteindre 51,08€ brut /jour (pour 10h00 maximum de travail - 4,3 fois le Smic horaire par jour au lieu de 2,2 fois). Afin de mettre à jour la grille de rémunération des animateurs il convient de fixer l'unité de référence au forfait journée et de définir dans le cadre de la législation la durée de travail de cette journée (différente pour les mineurs et les majeurs)

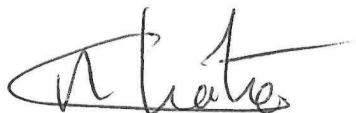
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Maintient le principe du recrutement des animateurs en Contrat d'Engagement Educatif pour les mercredis et les vacances
- Valide la grille de rémunération suivante à compter des vacances de juillet 2025 et dire que dépense sera prévue au budget annexe enfance jeunesse

	A partir des vacances scolaires estivales 2025	
	Rémunération Brute, au forfait journée hors congés payés	
Type d'animateur	- 18 ans	+ 18 ans
Sans diplôme	51.08 €	60.66 €
Stagiaire BAFA	57.08 €	67.82 €
BAFA vacances	63.08 €	74.96 €
Directeur de camps	X	99.00 €
BAFA mercredi	80.00 €	95.00 €

- Dit que la dépense sera inscrite au budget annexe enfance jeunesse

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Benisson Dieu
Mme CHATRE Murielle



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250619-DELIB2025-123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025
Publication : 26/06/2025